

## COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DES MARCHES PUBLICS Formation en marchés publics de niveau 1

### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les notions fondamentales des marchés publics, connaître et choisir la procédure de passation opportune.
- Sécuriser juridiquement la passation des marchés publics
- Acquérir une culture de marchés publics

### Public concerné :

Acheteur, technicien ou agent public non juristes amenés à intervenir dans les procédures de marchés publics

### Pré-requis :

Acheteur, technicien ou agent public non juristes passant occasionnellement des marchés publics



Cette formation n'est pas destinée à une prise de poste.

### Durée de la formation et modalités d'organisation:

- 1 journée (7 heures)
- 8 personnes maximum par session

### Lieu de la formation :

- Dom&Work, 5 esplanade Compans Caffarelli. Bât A – 4eme étage – 31000 TOULOUSE
- Dans vos locaux

### Moyens et méthodes pédagogiques :

Quizz interactif et cours illustré sur support Power Point

### Profil du formateur :

Jérôme ANDRE

- Ex Responsable des Marchés Publics de Toulouse Métropole Habitat
- Diplômé d'une maîtrise AES option Administration générale et territoriale et d'un DESS Contrats et Marchés Publics de l'Université de Montpellier
- 13 ans d'expérience de la pratique des marchés publics au sein de plusieurs collectivités publiques : Mairie de Bievres, OPAC de Chelles et Toulouse Métropole Habitat

### Modalités d'évaluation :

En fin de formation quizz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et un questionnaire d'évaluation/ satisfaction

### Moyens techniques :

- Les stagiaires doivent être munis d'un smartphone (pas d'application à télécharger)
- Pour les formations en intra, la salle utilisée doit être équipée d'un rétroprojecteur ainsi que d'une connexion internet

### Contenu de la formation :

## INTRODUCTION

- Tour de table pour connaître les attentes des participants
- Quizz interactif (kahoot) de présentation du sujet

## NOTIONS FONDAMENTALES

### Définir un marché public

- Les qualificatifs
- Les exclusions

### Connaitre les origines

- Traité de l'union européenne
- Structure de l'ordonnance 2015-899 et du décret 2016-360

### Respecter les grands principes de la commande publique

- Liberté d'accès à la commande publique
- Egalité de traitement des candidats
- Transparence des procédures

## REUSSIR LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS

### Maitriser la définition des besoins

- L'évaluation préalable / sourcing
- La notion d'opération / la famille homogène
- Calculer le niveau des besoins

### Focus sur les seuils

- Les seuils de passation
- Le règlement intérieur des achats

### Appréhender les pièces du marché

- Pièces administratives : AE, RC, CCAP, CCAG
- Pièces techniques : CCTP, CCTG
- Pièces financières : BPU/DPGF/DQE

### Assimiler les mesures de publicités

- AAPC
- Publicité adaptée
- Pas de publicité

## CHOIX DE LA TYPOLOGIE ET DE LA PROCEDURE DE MARCHE

### Comment choisir la typologie du marché ?

- Marché ordinaire : global / alloti
- Accord-cadre à bons de commande / Marchés subséquents
- Marchés à tranches fermes /optionnelles

### Se repérer entre les différentes procédures

- Marchés à procédure adaptée, marché de gré à gré, centrale d'achat
- Appel d'Offres Ouvert/ Restreint
- Procédure Concurrentielle avec Négociation, dialogue compétitif
- Concours de maitrise d'œuvre, conception réalisation

## CONCLUSION

- Quizz d'évaluation des acquis et de satisfaction